

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE PUISSALICON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2015

Etaient présents : MM FARENC Michel – FERRE Gérard - MAERTEN Valérie - BLANCOU Hubert
CLAVEL Josiane - VIGUES Marie-Pierre – LELONG Eric - TOUZET Christophe – VILLEBRUN
Christine – GARCIA Anne-Marie - CRITG Stéphane – DUBEAU Michelle - LORENTE Gaspard -
VIGOUROUS Jean-Marie.

Absente excusée : MATHIEU Marjorie (pouvoir à Ferré).

Secrétaire de séance : VILLEBRUN Christine.

Ordre du jour

Compte administratif 2014 Commune et Service de l'Eau/Assainissement
Compte de gestion 2014 Commune et Service de l'Eau/Assainissement
Affectation du résultat d'exploitation Commune et Service de l'Eau/Assainissement

Situation des comptes au 01/01/2014 au 31/12/2014

Dépenses fonctionnement : 925.867,91 €

Recettes fonctionnement : 1 175.952,36 €

Excédent de fonctionnement : 250.084,45 €

Situation des comptes du 01/01/2014 au 31/12/2014

Dépenses investissement : 381.926,88 €

Recettes investissement : 424.708,17 €

Excédent d'investissement : 42.781,29 €

Situation des comptes du 01/01/2014 au 31/12/2014

Dépenses fonctionnement « Eau et Assainissement » : 202.414,51 €

Recettes fonctionnement « Eau et Assainissement » : 523.144,81 €

Excédent d'exploitation : 320 730,30 €

Situation des comptes du 01/01/2014 au 31/12/2014

Dépenses investissement « Eau et assainissement » : 57.391,50 €

Recettes investissement « Eau et Assainissement » : 263.347,92 €

Excédent d'investissement : 205 956,42 €

Budget Communal 2014.

Affectation résultat exploitation.

Excédent fonctionnement : 250.084,45 €

Excédent investissement : 42.781,29 €

Restes à réaliser dépenses 58 297,00 €

Déficit global : - 15.515,71 € (affectation obligatoire au compte 1068 du montant du déficit soit
15 515,71 €)

Nous pouvons inscrire en affectation complémentaire un montant de **130.000 €** à l'article 1068, et le solde, soit 104.568,74 € sera imputé au résultat de fonctionnement reporté (002).

Vote : 13 voix pour – 2 abstentions

Budget « Eau et Assainissement »

Excédent fonctionnement de 320.730,30 €

Excédent investissement de 205.956,42 €

Nous n'avons pas de restes à réaliser, ni en dépenses, ni en recettes.

Nous pouvons donc reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit **320 730,30 €** au chapitre 002.

Voté à l'unanimité.

Nous avons voté à l'unanimité le cahier des charges de l'étude urbaine, qui va permettre la consultation des bureaux d'études.

Nous avons voté à l'unanimité la signature de la convention, pendant un an, au centre de loisirs d'Espondeilhan.

Fin de séance à 21H34